

Réunion du 24/07/2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : MARCHAND R. BOISSEAU I. PLUMELEUR D. LE PORS M.L. RENAULT M.

IMMEUBLE 7 RUE FRANCOIS GUÉRIF

Monsieur le Maire fait part d'un entretien téléphonique avec le propriétaire de l'immeuble qui propose de céder ce bien pour 60 000 euros, somme légèrement supérieure à l'offre faite par la commune. Après discussion, le conseil accepte la proposition du vendeur et demande que celui-ci engage dès maintenant le processus de vente.

Monsieur le Maire précise que le locataire actuel pourrait bénéficier gracieusement de l'immeuble un temps pour que celui-ci trouve un nouveau local afin de ne pas gêner son activité. A l'heure actuelle, la commune envisage la destruction de l'atelier pour agrandir le parking de la salle des fêtes et la partie habitation serait totalement réhabilitée en un logement locatif (en collaboration avec Maine et Loire Habitat) ou peut-être un autre usage.

AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Suite aux modifications, le conseil municipal a validé la nouvelle offre de l'entreprise Bouchet TP pour réaliser les travaux d'assainissement et de voirie pour un montant de 33 297.05 euros TTC. L'entreprise réalisera ces travaux dès septembre prochain. La commission recontacte monsieur Olivier Héroult, paysagiste, pour revoir son devis. De plus, elle travaille en parallèle avec la société Vague d'Idées pour la mise en place d'une signalétique des bâtiments. Les premières esquisses ne sont pas concluantes.

LOTISSEMENTS DES TILLEULS ET LES PIERRES PLATES

Monsieur le Maire propose de rechercher dès à présent des candidats pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la viabilisation de ces deux secteurs. Un avis d'appel à candidature sera mis en ligne sur le site « Anjou marchés publics » dès la rentrée de septembre.

De plus, Monsieur le Maire informe le conseil des premières démarches auprès de Maine et Loire Habitat pour la construction de logements adaptés aux personnes âgées sur les terrains situés rue des Tilleuls. Le conseil municipal va aussi réfléchir sur la possibilité d'offrir des services supplémentaires à ces personnes par exemple, la mise en place de gardes de nuit... en collaboration avec l'EHPAD de Somloire et le Conseil Général.

RESTAURANT SCOLAIRE

Une lecture est faite du bilan de l'année 2011/2012. On constate une diminution d'environ 500 repas au cours de l'année. Toutefois, 7 696 repas ont été servis représentant une moyenne de 55 enfants par jour contre 59 l'an passé. Ce service s'équilibre par le biais d'une subvention avoisinant les 12 540 € (non compris les frais d'électricité et d'eau). Le conseil fixe le prix du repas pour l'année scolaire 2012/2013 à 3.52 €.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MUNICIPALE

Au regard des chiffres partiels pour l'année 2012, la garderie périscolaire présente un taux de fréquentation légèrement en baisse par rapport à l'activité de l'année passée (49 %), mais cette situation reste correcte par rapport au début difficile de ce service.

Les tarifs applicables pour l'année à venir s'échelonnent de 2.28 € à 2.68 € l'heure selon le quotient familial. Le contrat de Mme Marie-Pierre Groleau est reconduit sur les mêmes bases que l'an dernier à savoir 3.25 heures par jour d'ouverture.

Il est rappelé qu'à compter du 1^{er} septembre les frais de garderie seront facturés aux vacances scolaires soit environ tous les deux mois et indépendamment des repas scolaires, pour donner aux familles la possibilité de régler cette dépense par chèque CESU.

SUBVENTION OGEC ST PAUL

Monsieur Maire a donné lecture de la demande de subvention de l'école Saint Paul à Angers pour un enfant de La Plaine scolarisé dans cet établissement spécialisé. Compte tenu de cette spécificité, le conseil accorde une subvention de 495.62 €, équivalente à la somme versée par enfant à l'école François Denéchère.

DIVERS

- Pique-nique plainais : Une nouvelle édition a lieu le dimanche 2 septembre dans le parc St-Protais. La commune offrira l'apéritif comme les années précédentes. Pour rappeler cette manifestation, des tracts seront distribués dans les boîtes à lettres mi-août et des panneaux d'affichages seront installés à chaque entrée de bourg.
- Station d'épuration : Suite à la visite de la station d'épuration de Soucelles, les élus ne sont pas convaincus par l'installation d'un dégrilleur automatique à la station. La société AEIC doit nous communiquer le détail de son devis pour cet équipement d'un coût de 13 060.32 euros TTC.
- Bâtiments : Les artisans retenus pour les nouveaux sanitaires publics (local ancienne Poste) et le changement des ouvertures de la salle des fêtes interviendront première quinzaine d'octobre. La commission fait part de l'intention de contacter des artisans afin d'obtenir des devis pour la toiture et le ravalement des façades du bâtiment accueillant le foyer des jeunes et des aînés. Ces travaux seront inscrits au budget 2013.
- Mobiliers : Les nouvelles tables pour la salle des fêtes sont arrivées, pour les chaises la livraison est prévue le 2 août.
- FGDON : Messieurs Xavier Charron et Michel Chiron ont été désignés pour représenter la commune au sein du comité de pilotage pour le FGDON dont le rôle est la défense contre les organismes nuisibles.
- Visite centre de tri des emballages : Des visites du centre de tri de Cholet sont prévues le 18 et 25 septembre prochain, les élus intéressés doivent s'inscrire auprès du secrétariat de la CCB.

Prochaines réunions : 4 septembre et 9 octobre 2012